

Pôle Médico-Social



Le Pôle Médico-Social regroupe trois structures d'hébergement rattachées à l'EPSM de la Sarthe, qui en assure la gestion et le fonctionnement :



MAS¹ Les Amaryllis

24 av. du 19 mars 1962
72700 Allonnes



MAS de l'Huisne

2 rue Thérèse F. Bertrand
72100 Le Mans



Foyer de vie l'Artimon

14 rue Monthéard
72100 Le Mans



Ces structures accueillent des **adultes de 18 à 60 ans** en situation de handicap psychique. Elles proposent toutes les trois un hébergement permanent ou temporaire, ainsi qu'un accompagnement adapté aux besoins de chacun.



Les MAS de l'Huisne et Les Amaryllis accompagnent des personnes en situation de grande dépendance, ne pouvant pas réaliser seules les actes de la vie courante. Ces structures apportent une aide quotidienne adaptée à leurs besoins ainsi qu'une surveillance paramédicale et médicale, éducatif et social constant. Les MAS offrent un cadre de vie stable et rassurant, avec un accompagnement durable. À l'issue de l'élaboration et de l'évolution du projet d'accompagnement personnalisé, le résident peut être amené à s'orienter vers une autre structure du secteur médico-social, davantage adaptée à l'évolution de ses besoins et de sa situation.

¹ Maison d'Accueil Spécialisée

Le foyer de vie de l'Artimon est destiné à accueillir des adultes dont le handicap psychique limite l'autonomie au quotidien. L'objectif principal est de proposer un cadre sécurisant, structurant et stimulant. Il propose un accompagnement global, individualisé et pluridisciplinaire : aide à la vie quotidienne, activités sociales, culturelles et thérapeutiques, élaboration d'un projet d'accompagnement personnalisé et soutien éducatif ainsi qu'une surveillance paramédicale.

MAS

- 48 places d'hébergement permanent
- 2 places d'accueil temporaire
- 5 places d'accueil de jour

Foyer de vie

- 29 places d'hébergement permanent
- 1 place d'accueil temporaire

Les équipes pluridisciplinaires

- Infirmiers
- Ergothérapeute
- Éducateurs spécialisés
- Animateur
- Aides-soignants
- Accompagnants éducatifs et sociaux
- Agents des services hospitaliers qualifiés



- Éducateur spécialisé
- Accompagnants éducatifs et sociaux
- Aides-soignants
- Agents des services hospitaliers qualifiés
- Secrétaire médicale

L'encadrement du Pôle Médico-Social est assuré par deux cadres de santé, une infirmière coordinatrice et deux adjoints des cadres.

Le pôle est piloté par un trio de pôle, composé d'un médecin chef de pôle, d'un cadre supérieur de santé et d'un directeur délégué, assisté d'une assistante de pôle.